TANCROU sous l'Occupation

1940-44

Le registre de délibération de la commune ne se fait guère l'écho des enjeux nationaux liés à la guerre et à l'occupation, que l'on devine seulement à travers ces quelques extraits. La vie ordinaire domine cette période.

9 novembre 1940

M. le maire soumet au conseil une lettre du président du camping club de France demandant que la société soit exonérée des ¾ de la location du pâtis de la Marne, les membres de cette société ayant presque tous été mobilisés. Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents accorde ladite réduction et dit qu'un quart seulement de la location, soit 125 Francs sera payé en 1940.

11 septembre 1941

Le Conseil à l'unanimité des membres présents décide l'achat de trois épreuves originales du burin du maréchal Pétain sur papier de Chine = 250 F l'une, elles seront réparties comme suit

- une dans la salle de la Mairie de Tancrou
- une à l'école de Tancrou
- une à l'école du hameau de Rutel

15 mars 1942

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, considérant que le travail du garde champêtre étant de plus en plus chargé, qu'il ne peut arriver à l'assurer à pieds, certaines fermes étant distantes de 6 km de la mairie, décide d'acheter une bicyclette d'occasion qui sera la propriété de la commune et vote la dépense, soit 900 F.

19 septembre 1942

Le maire donne connaissance au Conseil d'une lettre des cantonniers Sauterre et Moullet demandant que le prix de leur journée de travail soit augmentée.
Le conseil à l'unanimité des membres présents fixe à 52 F la journée de travail du cantonnier Sauterre, et à 44 F celle du cantonnier Moullet.

17 janvier 1943

Monsieur Ducerf est nommé trésorier et Monsieur Leclerc Louis, secrétaire du Comité Communal des prisonniers.

28 novembre 1943

Le Conseil décide d'offrir un livret de caisse d'épargne de Cent F. à chacun des treize prisonniers de la commune et vote la dépense, soit 1 300 F qui seront pris sur les ressources libres de l'exercice en cours.
Le conseil décide de faire remonter le bateau lavoir qui est au fond de la Marne, s'il est possible de trouver des hommes spécialisés dans ce genre de travail.

20 février 1944

Comme suite à la demande de l'inspecteur adjoint du Commissariat général à l'Education général e et au sport pour le secteur nord Seine et Marne, pour la création d'un terrain de sport et d'une baignade intercommunale entre Jaignes et Tancrou, le conseil décide de remettre ce projet à une date ultérieure

Toute personne qui aurait des souvenirs ou des informations concernant les 13 prisonniers faits à Tancrou voudra bien contacter la mairie pour un futur éventuel article.